

FICHE TECHNIQUE
DESINFECTANT ONE SHOT L'ELFE
150mL
Référence: 013920-012

Propriétés et applications

- Testé suivant les normes européennes Bactéricide EN1276, fongicide EN1650 et virucide EN14476.

Bactéricide en 2 minutes, selon la norme EN 1276, sur *Pseudomonas Aeruginosa*, *Staphylococcus Aureus*, *Escherichia Coli*, *Enterococcus Hirae*, dans des conditions de propreté.

Fongicide en 5 minutes, selon la norme EN1650, sur *Candida Albicans* et *Aspergillus Niger*, dans des conditions de propreté.

Virucide en 60 minutes, selon la norme EN 14476, sur *Influenza virus type A-H1N1* dans des conditions de propreté.

- Par son action sur les microorganismes, le désinfectant bactéricide virucide, fongicide L'ELFE contribue à l'assainissement et à la désodorisation de l'air.
- Son parfum mentholé laisse une odeur agréable.
- Produit recommandé pour : hôpitaux, cliniques, écoles, crèches, maison de retraite, salles de réunion, salles d'attente et tout espace de collectivité.

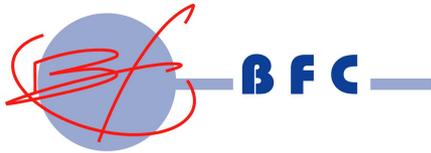
Le désinfectant L'ELFE s'utilise par diffusion automatique du produit dans l'atmosphère. Un aérosol permet de traiter un volume de 40 m³ à 50 m³. Ne laisse pas de traces.

Composition

Produit actif : solvant ; parfum menthe ; substances actives biocides.

- glyoxal (CAS n°107-22-2) : 0.12% (m/m)
- Polyhexaméthylène biguanide (CAS n°27083-27-8) : 0.04% (m/m)
- Chlorure de didécyltriméthylammonium (CAS n°7173-51-5) : 0.10% (m/m).

Propulseur : Butane



Mode d'emploi

Interdire l'accès au local lors du traitement. Ne pas utiliser en présence de personnes ou d'animaux.

- Nettoyer la pièce avant traitement.
- Fermer portes et fenêtres.
- Placer l'aérosol au centre de la pièce et un peu en hauteur.
- Enclencher le diffuseur en enfonçant la languette à fond et quitter la pièce.
- Laisser l'aérosol se vider complètement : attendre environ ½ heure puis bien aérer.

A renouveler régulièrement pour un traitement préventif (ex : hebdomadaire) ou ponctuellement pour un traitement curatif.

Le port de gants et de lunettes est recommandé pour se prémunir de toute projection accidentelle lors de la mise en service du produit.

ATTENTION : une fois le diffuseur déclenché, il est impossible de l'arrêter.

Sécurité et législation

Produit classé : Extrêmement inflammable.

Le produit est conforme à la directive européenne 98/8/CE dite « directive biocide ». Les substances actives biocides sont répertoriées et notifiées en tant que TP2 *Désinfectants utilisés dans le domaine privé et dans le domaine de la santé publique et autres produits biocides* au niveau du règlement (CE) n°1451/2007.

Pour plus d'informations, consulter la Fiche de Données de Sécurité.